Code de conduite en cas de commotions cérébrales - cartes à l'intention

DES ENTRAÎNEURS, DES SOIGNEURS ET DU PERSONNEL DE SÉCURITÉ

Parachute
Le hockey intelligent

J'aiderai les joueurs de mon équipe à prévenir les commotions cérébrales.

- Je m'assurerai que tous les joueurs de mon équipe portent correctement l'équipement approprié.
- J'aiderai les joueurs à développer leurs compétences et leur force afin qu'ils puissent jouer au mieux de leurs capacités.
- Je respecterai les règles de ma ligue de hockey et m'assurerai que tous les joueurs de mon équipe font de même.
- Je respecterai les autres entraîneurs, les soigneurs, le personnel de sécurité, les responsables et toutes les personnes qui œuvrent au sein de ma ligue et de mon équipe.
- Je m'assurerai que les joueurs de mon équipe respectent les autres et jouent de façon loyale et sécuritaire.

Je prendrai au sérieux le problème des commotions cérébrales et je sensibiliserai les membres de mon équipe pour faire en sorte qu'ils soient en santé et en sécurité.

- Je comprends qu'une commotion cérébrale est une lésion cérébrale grave qui peut avoir des effets à court et à long terme.
- Je comprends que tout coup à la tête, au visage au cou ou un coup porté au corps qui provoque une secousse soudaine de la tête peut causer une commotion cérébrale.
- Je comprends qu'une commotion cérébrale a pu se produire même si le joueur n'a pas perdu connaissance.
- Si je crois qu'un joueur a subi une commotion cérébrale, je l'empêcherai de participer à la pratique ou au jeu immédiatement. Je comprends que si je pense avoir une commotion cérébrale, je devrais immédiatement cesser d'assumer mes fonctions.
- Je comprends que le fait de continuer à participer au hockey et à d'autres activités physiques en présence de soupçons de commotion cérébrale augmente le risque d'un joueur de présenter des symptômes plus graves et plus durables ainsi que le risque de subir d'autres blessures.
- Je ferai de l'éducation sur les commotions cérébrales une priorité dans mon équipe.
- Je suivrai et appliquerai le protocole et les politiques de ma ligue sur les commotions cérébrales.

Je créerai un environnement au sein duquel les joueurs de mon équipe se sentiront en sécurité et pourront toujours s'exprimer.

- J'encouragerai les joueurs à ne pas cacher les symptômes d'une commotion cérébrale et à ne pas jouer lorsqu'ils ressentent de la douleur.
- Je m'assurerai que mes joueurs savent que si eux-mêmes ou un coéquipier ont des symptômes de commotion après un impact, ils doivent en parler à quelqu'un (à moi ou à un autre entraîneur, à un responsable, un parent ou un autre adulte en qui ils ont confiance).
- Je vais donner l'exemple. Si j'éprouve des symptômes de commotion cérébrale, j'en parlerai à un collègue entraîneur, à un responsable, au soigneur de l'équipe, à la personne chargée de la sécurité ou à un professionnel de la santé.
- Je créerai des occasions pour les joueurs de parler avec moi de toute préoccupation liée à une commotion cérébrale avant ou après chaque séance d'entraînement, pratique ou match.
- Je comprends et respecte le fait que tout joueur présentant une éventuelle commotion cérébrale doit être retiré du jeu immédiatement et ne pas être autorisé à le reprendre avant d'avoir subi une évaluation médicale par un médecin et obtenu son autorisation pour reprendre l'entraînement, la pratique ou le jeu.
- Je comprends que les joueurs devront respecter la Stratégie de reprise des activités sportives.
- Je comprends que les joueurs devront avoir obtenu l'autorisation d'un médecin avant de reprendre le hockey ou une autre activité physique après une commotion cérébrale.
- Je respecterai mes collègues entraîneurs, les soigneurs, le personnel de sécurité, les parents et professionnels de la santé ainsi que toute décision prise concernant la santé et la sécurité de mon équipe.

Entraîneur/Soigneur de l'équipe /Personne responsable de la sécurité

Date

Parachute
PRÉVENIR LES BLESSURES. SAUVEZ DES VIES.